Actes des 6èmes Journées Nationales du Patrimoine Géologique

40 ans
pour le patrimoine géologique, état des lieux et perspectives

Corganisées par

Société Géologique et Minéralogique de Bretagne

Réserves Naturelles DE FRANCE

en partenariat avec

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

Région BRETAGNE

Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT

Introduction des ateliers

Max Jonin

D'où venons-nous ?

Un inventaire national du patrimoine géologique trouve ses racines au sein de la commission « patrimoine géologique » de RNF dans les années 90. Lors de l'AG de 1995, la nécessité d'un inventaire est affirmée, une méthodologie élaborée et une organisation proposée.

En découlent :

- La loi Barnier (1995) qui retient le projet d'une liste nationale des sites d'intérêt géologique, mais il n'y aura aucun décret d'application.

- La création de la Conférence Permanente du Patrimoine Géologique (CPPG). Elle confiera au BRGM la création d'une base de données pour le patrimoine géologique qui sera testée en Bretagne, sous l'égide de la DIREN, sur l'inventaire qui y a été réalisé en 1994. Ce sera l'occasion de préciser la méthodologie que la CPPG validera en 1999.

- En 2002, la loi « démoprox » intègre la notion de patrimoine géologique dans notre corpus législatif comme partie intégrante du patrimoine naturel. La loi instaure un inventaire national du patrimoine naturel sous la responsabilité scientifique du MNHN et crée les CSRPN.

- La méthodologie de l'inventaire a été présentée avec des applications aux JNPG de Brest en 2003.

- En 2006, le MNHN fait paraître un *vade mecum* (édition SGF) dont la rédaction a bénéficié de la participation pertinente de RNF. Dès lors, cette référence s'impose…

- Le ministère lance l'inventaire national du patrimoine géologique en 2007.

- En 2014, une seconde édition du *vade mecum* paraît.

- Entre 1997 et 2013, 5 JNPG se sont tenues et 4 Journées régionales (2 en Bretagne, 1 à Lille et 1 à Caen.)

Il était peut-être bon de se réunir de nouveau.

Atelier 1
Améliorer l'inventaire

Animation : Max Jonin

L'inventaire national du patrimoine géologique est lancé en 2007 par le ministère. De fait, en régions, les inventaires ont été conduits de façons très différentes, chacun ayant sa propre définition des concepts et des objectifs, sa propre lecture de la méthodologie. Ainsi, l'INPN n'est, aujourd'hui, que le regroupement hétérogène des inventaires régionaux, sans une re-vision, sans un "lissage" national.

Quelques questions posées :

- Qu'est-ce que l'on inventorie ? la question semble essentielle !
- L'intitulé des géotopes (penser à la signalisation *in situ*, cf. APPB)
- Localisation : indiquer les coordonnées GPS ?
- L'IGP peut-il être noté 0 ? Idem pour rareté ? (Intérêt géologique principal)
- Sommes-nous capables d'estimer une rareté internationale ?
- Évaluation patrimoniale :

- 0 – 10 local 0*
- 11 – 20 départ' 1*
- 21 – 30 régional 2*
- 31 – 48 national 3* = c'est *a priori* l'INPG, **intérêt pour envisager auprès des différents partenaires des politiques et stratégies de conservation-valorisation.**

Un point présenté n'a finalement pas obtenu de réponse ni de discussion par l'atelier :
Qu'est-ce que l'on inventorie ? Quel est l'objectif ? La question, essentielle, demeure.

Nécessité de clarifier la distinction entre « intérêt géologique » et « patrimoine géologique ». Les circulaires indiquaient la définition juridique de la patrimonialisation :

« *la patrimonialisation d'un élément naturel… (a pour)… fonction de le mettre en valeur… (et)… d'induire un régime juridique protecteur. Le droit de l'environnement qualifie de « patrimoine » les espaces ou les biens qui vont devoir faire l'objet d'une attention toute particulière non seulement de la part de leur propriétaire juridique mais aussi de l'ensemble de la collectivité* ». Michel Prieur (*Droit de l'environnement*, 2000)

Décider qu'un affleurement est patrimonial **engage**.

Dès lors, on peut se questionner sur la pertinence de grandes enveloppes surfaciques et il pourrait être propose de distinguer des ZNIG (zones naturelles d'intérêt géologique, équivalent pour le patrimoine géologique des ZNIEFF) d'une part, les géotopes patrimoniaux de l'INPG d'autre part.

L'inventaire du patrimoine géologique souffre d'un manque d'harmonisation entre régions et d'ambiguïtés dans la notation.

Conclusions de l'atelier

- Les critères d'évaluation (rareté, intérêt scientifique, patrimonial,…) doivent être clarifiés et appliqués de manière cohérente. Une meilleure coordination nationale-régionale est nécessaire pour homogénéiser les données.
- Nécessité de définir très clairement la signification des notes pour chaque item de notation (rareté, intérêt, état, etc.).
- Retirer l'état de conservation de la notation du site (qui fausse l'évaluation scientifique) pour retenir uniquement la valeur intrinsèque de l'objet
- Nécessité d'harmoniser au niveau national les grilles d'évaluation produites entre les régions.
- Ouvrir l'inventaire à contribution citoyenne encadrée.

Un atelier national pourrait être envisagé (ministère – MNHN – RNF etc.) pour avancer sur ces questions.

Atelier 2
Reconnaissance du patrimoine géologique

Animation : Stéphane Legal

L'atelier 2 a confirmé que le patrimoine géologique reste insuffisamment pris en compte dans les politiques de protection, d'aménagement et de sensibilisation. Cette note se concentre sur les principaux leviers d'action identifiés pour mieux intégrer la géologie dans les pratiques des gestionnaires, des collectivités, des services de l'État, du monde éducatif et des citoyens.

1. Renforcer les compétences des gestionnaires et des réseaux nature

Les réserves naturelles, CEN, PNR, DREAL, OFB, CSRPN et conseils scientifiques sont en première ligne pour faire exister le patrimoine géologique dans les territoires. Plusieurs leviers concrets ont été mis en avant.

- Développer une offre structurée de **formation** en géologie pour les gestionnaires : formations courtes mêlant salle et terrain, centrées sur la lecture de paysage, les liens géologie–biodiversité, les risques et les enjeux de gestion. Il s'agit de s'appuyer sur les expériences réussies (formations CEN, RNF, malles pédagogiques) pour proposer des modules reproductibles à l'échelle nationale.
- **Intégrer systématiquement la géologie dans les documents cadres** : plans de gestion, chartes de PNR, orientations stratégiques des structures. La géologie doit y apparaître explicitement aux côtés de la faune et de la flore. Les avis des conseils scientifiques peuvent être un levier puissant dès lors qu'ils mentionnent systématiquement le patrimoine géologique.
- **Consolider l'expertise géologique au sein des organismes** : recrutement de profils géologues lorsque c'est possible, mais aussi développement de partenariats durables avec des universitaires et associations pour l'inventaire, le conseil et la médiation. L'objectif n'est pas de transformer tous les gestionnaires en géologues, mais de leur donner des référents identifiés.

2. Intégrer la géologie dans les politiques d'aménagement

Les régions, départements, communes, services urbanisme et bureaux d'études jouent un rôle déterminant dans la prise en compte concrète du patrimoine géologique dans les projets.

- **Outiller les collectivités et les services** : fournir, pour chaque territoire, des cartes géologiques lisibles et la localisation des sites inventoriés, accompagnées de quelques fiches synthétiques sur les enjeux. Ces outils doivent être pensés pour les élus et techniciens, avec un langage adapté.
- **Inscrire la géologie dans les documents de planification** : intégrer un volet géologie/géodiversité dans les diagnostics de SRADDET, SCOT, PLU et dans les politiques ENS. Cela suppose d'associer, dès l'amont, les conseils scientifiques de PNR, CSRPN et CRPG, afin d'apporter une expertise argumentée et utilisable par les services urbanisme.
- **Former les acteurs de l'aménagement** : proposer des formations ciblées aux agents qui instruisent les documents d'urbanisme et les projets (collectivités, services de l'État, bureaux d'études), en insistant sur l'usage de l'inventaire du patrimoine géologique et sur sa traduction dans la séquence éviter–réduire–compenser.

3. Mobiliser le monde éducatif et la médiation

Le système éducatif et les structures de médiation constituent un relais majeur pour faire connaître la géologie et donner du sens à sa protection.

- **Renforcer les liens avec l'Éducation nationale et l'université** : proposer aux professeurs de SVT des ressources clefs en main sur les sites géologiques locaux, facilement intégrables dans leurs séquences. Intervenir dans les formations universitaires pour présenter la dimension « patrimoine et réglementation » aux futurs géologues et naturalistes.
- **Multiplier les outils simples pour les publics** : fiches de découverte sur les sites de l'inventaire intégrées à des balades, randonnées ou sentiers d'interprétation, en particulier à l'occasion des Journées nationales de la géologie et des Journées internationales de la géodiversité.

- **Développer des actions participatives** : animations de type « amène ton caillou » pour engager le dialogue sur l'origine des roches, les enjeux de protection et la question du prélèvement ; jumelages entre réserves naturelles géologiques pour croiser les publics et les exemples.

4. Sensibiliser les citoyens et les élus dans les territoires

Au-delà des réseaux professionnels, la reconnaissance du patrimoine géologique passe par une présence visible dans la vie locale.

- **Utiliser les supports de communication existants** : bulletins municipaux ou intercommunaux dédiés à des « focus géologiques », brochures départementales présentant l'ensemble des patrimoines (faune, flore, géologie), panneaux sur les ENS et sites emblématiques. L'objectif est de faire entrer la géologie dans le quotidien des habitants.
- **Associer les élus aux démarches** : proposer des visites de terrain, des formations courtes et des fiches synthétiques sur les enjeux géologiques de leur territoire, afin qu'ils puissent relayer ces messages dans les politiques publiques et les projets.
- **Encourager des pratiques respectueuses** : expliquer les impacts du ramassage intensif sur certains sites, promouvoir la photographie plutôt que la collecte sur les secteurs sensibles, rappeler les règles lorsque cela est nécessaire.

5. Conclusion : former, intégrer, articuler

Trois axes structurants se dégagent des échanges.

- **former** : développer une offre cohérente de formation pour les gestionnaires, les services de l'État, les élus, les aménageurs, les enseignants et les futurs géologues, en s'appuyant sur les expériences déjà probantes.
- **intégrer** : faire entrer le patrimoine géologique dans les documents de référence (plans de gestion, chartes de PNR, SRADDET, SCOT, PLU, politiques ENS) et dans les avis des instances scientifiques, afin qu'il soit systématiquement pris en compte.
- **articuler** : mieux relier les réseaux (RNF, PNR, CRPG, collectivités, Éducation nationale, associations) et les événements (journées thématiques) pour donner davantage de cohérence et de visibilité à l'ensemble des actions.

Ces leviers existent déjà, souvent de manière dispersée. Le défi est désormais de les consolider, de les coordonner et de les porter collectivement pour que le patrimoine géologique devienne une évidence partagée par l'ensemble des acteurs des territoires.

Atelier 3

Le patrimoine géologique vers une politique cohérente

Animation : Myette Guiomar

Synthèse

Constat :

La notion de biodiversité a progressivement remplacé la notion de nature – ce que l'on peut regretter - et la géologie est marginalisée dans les politiques publiques, le patrimoine géologique *quasi* ignoré. Le CNPN et l'IUCN manquent d'expertise géologique, il y a un déficit de représentation.

Comment intégrer réellement le patrimoine géologique dans les stratégies territoriales ?

1. CNPN et Groupe de travail Géodiversité (GTG)

Problèmes

Très faible présence de géologues au CNPN → experts isolés.

Groupe de Travail Géodiversité du CNPN (GTG) est à l'arrêt depuis 2022 faute de portage.

Peu de prise en compte des dossiers liés au patrimoine géologique

Propositions / pistes

Relancer le GTG grâce à la dynamique des journées.

Encourager des candidatures de géologues et d'experts en géopatrimoine au CNPN et dans les CSRPN.

GTG pourrait se réactiver via : une saisine (ex. dossier de RN géologique) ou une auto-saisine sur un sujet national/international.

2. Actions institutionnelles et politique

Journées au Sénat / Assemblée

Possible uniquement si un parlementaire porte le sujet.

Peut ouvrir des portes mais nécessite un travail conséquent.

Besoin d'actions concrètes ensuite, pas seulement de visibilité.

Nécessité d'agir ensemble, éviter la dispersion, « *l'union faite la force* »

Plan National d'Actions (PNA) "géologie"

Proposer un PNA dédié au patrimoine géologique serait un moyen fort de reconnaissance nationale. Des financements sont possibles : Fonds vert, plan de relance.

MAIS

Le ministère rejette les PNA trop généraux → doivent cibler un objet précis.

Nécessité de renforcer les instances (CNPN, CSRPN) avant de pousser un PNA.

Réduction des aides de l'Etat (fonds vert…)

Échelle européenne

Le niveau européen est *quasi* absent des discussions actuelles sur le patrimoine géologique.

Pistes

Mobiliser ProGeo,UNESCO (Géoparcs), députés européens, GGN…

Les Géoparcs sont un bon levier de reconnaissance internationale.

Niveau régional

Les CSRPN ont un pouvoir d'auto-saisine, ils pourraient décider de protéger les sites 3 étoiles.

Si la mobilisation se fait au niveau régional, l'effet remontera au national.

Possibilité de mobiliser les services et les élus régionaux

3. Communication

En 2026 : 50 ans de la loi Nature 1976 → opportunité médiatique majeure.

Préparer dès maintenant une campagne ciblée.

Pistes :

Motions en AG de RNF (mais seulement si suivies d'actions concrètes).

Collaboration accrue avec les Géoparcs → label UNESCO, élus, visibilité internationale.

Synthèse stratégique finale

Clarifier qui pilote : RNF ? un collectif ? une structure nationale géologique ?

Construire une stratégie cohérente avant de se lancer dans un PNA ou des démarches nationales.

MAIS

– Contexte budgétaire tendu.

– Nécessité d'un travail préparatoire long, coordonné et multi-échelles.

Les Conservatoires d'espaces naturels, acteurs de la conservation du patrimoine géologique

Gaëlle GUYÉTANT
CEN Hauts-de-France

Cette présentation a été préparée avec Hugo Bourque du CEN Franche-Comté et la participation de 12 Conservatoires, du MNHN, de RNF. Merci à tout le monde, notamment Hugo, Elise, Vincent, Grégoire, Corentin et Zacharie.

Il y a 24 Conservatoires d'espaces naturels en France ; ils sont régionaux, inter-régionaux (anciennes régions) ou départementaux, métropolitains ou ultramarins, sous le statut « associations loi 1901 ». L'action des Conservatoires est centrée sur la sauvegarde du patrimoine naturel, biologique ou géologique, et basée sur la mise en action de cinq grandes missions : connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner les politiques publiques. Notre mode de travail sur les territoires repose sur la maîtrise foncière et d'usage des sites, mise en œuvre à partir de stratégies et de logiques territoriales concertées avec les acteurs locaux. Pour cela, le réseau des Conservatoires s'appuie sur 1.400 salariés, 10.000 adhérents et bénévoles. En 2025, tout ce petit monde s'investit pour la conservation des patrimoines de **4700 sites** naturels, sur près de 300 000 hectares.

Dresser un bilan fin du patrimoine géologique protégé au sein du réseau n'est à ce jour pas possible. La diversité des sites et leur nombre d'une part, et la structuration du réseau d'une autre ne le permettent pas. Le présent panorama restera donc très général et présentera une simple image de l'action des Conservatoires au travers d'indicateurs des moyens ou outils déployés et des données sites disponibles à l'échelle nationale.

Pour construire cela, nous avons utilisé des informations issues de quatre sources :

- le **tableau de bord** 2025 du réseau – données 2024, qui rassemble chaque année, une myriade de données sitologiques administratives, foncières, naturalistes, etc. remontées par les Conservatoires mais dont 37% des sondées sont non-renseignées ;
- une **enquête spécifique** diffusée au mois d'octobre 2025, sur une durée de 15 jours et à laquelle 50% des Conservatoires ont répondu ;
- les données de l'**Inventaire national du patrimoine géologique** datées à juin 2025, transmises par le Muséum national d'histoire naturelle malgré les problèmes informatiques rencontrés cette année ;
- des **échanges** menés dans le cadre d'un groupe thématique « Géologie-Pédologie » organisé au sein du réseau des Conservatoires pour mutualiser et fédérer un peu les salariés concernés ou volontaires sur cette thématique.

Quelle place pour la géologie au sein des institutions Conservatoire ?

Nous avons regardé leurs instances (Conseils d'administration CA, Conseils scientifiques et techniques CST), les plans stratégiques décennaux ou les plans d'actions quinquennaux, la composition des équipes, les appuis extérieurs et une question « La patrimonialité des objets géologiques est-elle un sujet au sein de votre Conservatoire ? ».

Aux dires de l'enquête et des échanges, les situations au sein des Conservatoires sont très diverses. Si la patrimonialité des objets géologiques est bien identifiée comme un sujet au sein des Conservatoires (83%) et apparait globalement dans les plans stratégiques (67%), cela ne se reflète pas au sein des instances et leurs membres : 17% des Conservatoires répondant à l'enquête comptent un géologue au sein de leur CA et 50% dans leur Conseil Scientifique et Technique (CST). Une situation qui interpelle : si les administrateurs sont élus par les adhérents, les membres des CST sont désignés et ont notamment pour rôle d'orienter les actions des Conservatoires et d'assister les décisions de leurs conseils d'administration et équipes. En parallèle, 67% des Conservatoires ayant répondu à l'enquête identifient un salarié « référent géologie ». Une proportion intéressante mais qui doit être nuancée. Ces référents présentent des profils très divers : géologues, géomaticiens, directeurs, animateurs, etc. Les échanges directs ont également mis en avant que peu de personnels, référents ou non, étaient formés aux sciences de la Terre (cursus initial ou formation continue). En revanche, l'enquête a fait remonter que les Conservatoires font pratiquement tous (90%) appel à des bénévoles, universitaires, associations ou bureaux d'études pour compléter les compétences géologiques qu'ils n'ont pas en interne.

Quelle place pour la géologie et le patrimoine géologique dans le réseau de sites Conservatoires ?

Dans cette vaste thématique, différents angles ont été questionnés : le lien à l'INPG et son utilisation éventuelle, les stratégies foncières et d'usage, le réseau de sites lui-même.

58% des Conservatoires répondant ont mis en place une stratégie d'intervention foncière ou d'usage mais seulement 42% d'entre elles intègrent une dimension géologique basée à 40% sur les données de l'INPG.

Les Conservatoires connaissent l'INPG (92%) : 25% d'entre eux y participent (au sein des Commissions régionales du patrimoine géologique (CRPG) ou directement sur les fiches) et 85% l'utilisent (téléchargement des fiches ou du SIG). Sur cette base, 75 % savent par rapprochement cartographique qu'un ou plusieurs sites INPG sont sur ou à proximité de leurs sites gérés. Ainsi, en croisant les cartes INPG et celle des sites des Conservatoires (avec un minimum de 10% de recouvrement de surface pour éviter les écueils de cartographie) 291 sites INPG sont théoriquement protégés au sein d'un site conservatoire. « Théoriquement » parce que dans la pratique d'une part, les échelles de travail diffèrent (les sites des Conservatoires sont définis à la parcelle ce qui n'est pas forcément le cas des sites INPG) et d'une autre, les modalités d'intervention sur le terrain ne sont pas connues. Ceci-dit, sur ces 291 sites, 38% ont une patrimonialité à 3* et 49% à 2*, ce qui témoigne d'un vrai potentiel (figure).

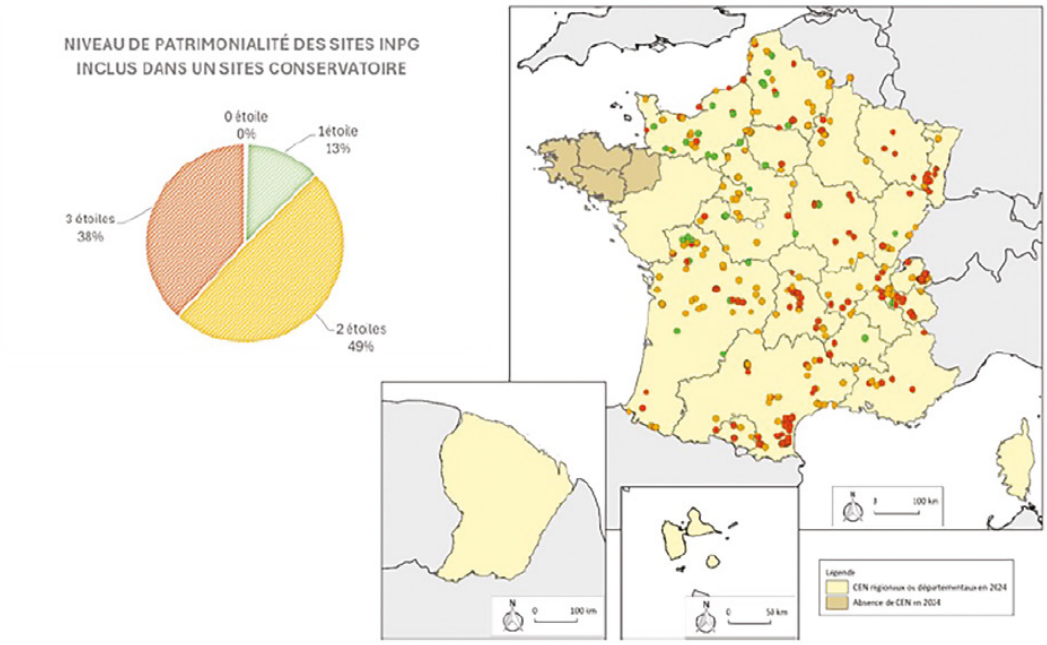

Légende du groupe : Sites INPG inclus dans un site Conservatoire et leur niveau de patrimonialité (source tableau de bord CEN 2026 et INPG 2025).

Au sein des données du tableau de bord, les Conservatoires identifient (soit à dire d'expert, soit grâce à l'INPG), 300 sites ayant un patrimoine géologique. 126 sites de l'INPG y figurent. La différence entre les deux approches semble liée à une méconnaissance détaillée de l'inventaire (échanges). Un autre biais est à chercher dans le mode de construction du tableau de bord lui-même : sur les 4 700 sites, 37% ne disposent pas de données géologiques renseignées.

Quelle gestion du patrimoine géologique au sein des sites des Conservatoires ?

Sur le sujet de la gestion, les Conservatoires ont été interpellés sur leurs plans de gestion, l'origine des informations utilisées, la présence d'une partie « géologie » au sein du diagnostic patrimonial, son évaluation et la définition éventuelle d'axes de gestion/valorisation ciblés sur le patrimoine géologique.

Sur ces 300 sites identifiés par les Conservatoires comme ayant un patrimoine géologique, 86% ont un plan de gestion (tableau de bord). Les Conservatoires suivent pour la plupart la méthodologie nationale (CT 88) pour la mise en œuvre de leur plan de gestion. Bien évidemment, la méthode CT 88 a été construite pour être exhaustive sur la description et l'analyse des espaces naturels mais elle est régulièrement adaptée et simplifiée pour rester opérationnelle à l'échelle des réseaux régionaux ou départementaux des sites. Parallèlement, 83% des Conservatoires déclarent intégrer systématiquement une partie géologique à leur plan de gestion. Elle est

construite sur la base des compétences internes ou externes, l'INPG, des documents et études. Ceci étant, aucune information n'est disponible à l'échelle de cette première « étude » sur les compositions et niveaux de détail de ces parties « géologie ». Autre question : intègre-t-elle une évaluation patrimoniale ? Pas forcément ! Si la dimension support associée à la géologie y est « naturellement » discutée (échanges), sa dimension patrimoniale n'est intégrée systématiquement ou ponctuellement que par 50% des répondants à l'enquête (figure).

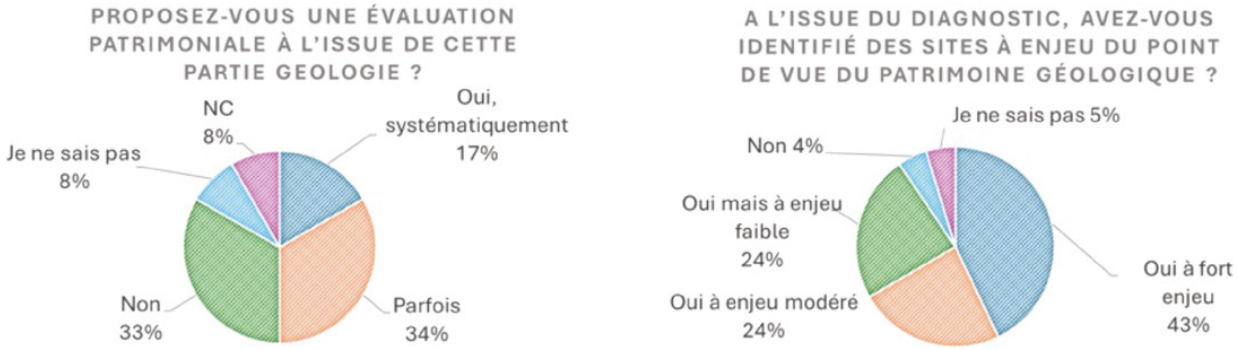

Légende du groupe : Evaluation patrimoniale et définition d'enjeux à l'issue des parties « géologie » des plans de gestion sur les sites Conservatoires (source enquête CEN 2025).

Enfin, concernant la définition des enjeux et axes de gestion dédiés (figure), 83% des Conservatoires répondant à l'enquête ont déjà identifié des enjeux forts, modérés ou faibles, sur leurs sites mais « seuls » 58% ont déjà programmé des actions de restauration ou gestion d'objets géologiques ! Les raisons de cet écart ne sont toutefois pas connues : aucune menace identifiée, priorisation des enjeux, problème méthodologique, etc. tout comme la nature des actions programmées. D'autres aspects de la gestion des espaces naturels ont été questionnés : le développement des connaissances géologiques, les aménagements de sites, les activités pédagogiques, etc. Ils restent à être exploités.

Pour conclure…

Les chiffres évoqués dans le présent survol avancent nettement que les Conservatoires d'espaces naturels contribuent activement à la conservation du patrimoine géologique mais ils restent lacunaires et méritent d'être complétés concrètement avec les données des Conservatoires n'ayant pas répondu et d'autres approches :

- l'implication des Conservatoires dans la mise en œuvre des protections réglementaires : sur les 300 sites déclarés comme ayant du patrimoine géologique, 33 sont classés en réserve naturelle, 4 en APPG ;
- le lien avec d'autres statuts et les interactions qui peuvent exister, notamment avec les parcs naturels régionaux, les espaces naturels sensibles, etc. ;
- la valorisation et la pédagogie proposée au-delà des actions menées sur site ;
- le lien avec la recherche ;
- la stratégie nationale des aires protégées (SNAP), en cours de renouvellement pour son deuxième plan d'action ;
- les modalités de financement de ces actions, etc.

Analysés plus finement, l'ensemble de ces données permettrait d'expliciter les modalités de cette contribution et surtout de préciser les pistes de travail pour la développer.

À l'issue de l'enquête, les dernières questions portaient sur les besoins, souhaits et attentes des Conservatoires. Voici ce qu'il en est sorti :

- intégrer la géologie et son patrimoine dans les formations initiales des gestionnaires, former nos futurs collègues ;
- proposer des formations continues pour les équipes en place, qui sont en plus très demandeuses ;
- développer la communication autour de l'INPG auprès des gestionnaires pour une meilleure utilisation ;
- développer la coopération inter-réseaux afin de mutualiser les besoins, les moyens et démultiplier l'impact positif sur le patrimoine géologique ;
- développer des rapportages et des plaidoyers nationaux communs à tous les gestionnaires pour une meilleure écoute auprès de nos élus, financeurs et porteurs de projets, à toutes les échelles de travail.

Questions / échanges
avec Gaëlle GUYÉTANT

Max JONIN

Nous avons vu dans l'intervention précédente le distinguo entre géographes et géologues, c'est ridicule. La géomorphologie est une discipline des sciences de la Terre, sensu lato. Là c'est pareil, pourquoi faire la même chose dans deux réseaux différents ? Il faut absolument qu'en aval de nos journées, nous arrivions à mettre en place une structure et des moyens de travail pour faire ensemble ce qu'il y a à faire et ne pas se disperser chacun de son côté. C'est vraiment quelque chose qu'il va falloir mettre en place.

Gaëlle GUYÉTANT

Pour participer aux réunions de la « Com' géol' » de RNF et du groupe « Géologie-Pédologie » des Conservatoires, je constate que, si l'on met de côté ce qui relève de l'objet réglementaire, les questions sont fondamentalement les mêmes. Comment intégrer la géologie et le patrimoine géologique dans un plan de gestion ? Comment faire un circuit pédagogique intégrant la géologie ? Comment gérer la question de la biodiversité installée sur mon front de taille et qui masque l'affleurement, alors que cette biodiversité a elle-même un statut patrimonial ? etc. Toutes ces questions sont fondamentalement les mêmes. Effectivement, c'est à mon sens une perte d'énergie que de travailler séparément. Il y aurait une vraie plus-value à fédérer tous ces groupes.

Myette GUIOMAR

Juste un petit mot pour les parcs naturels régionaux - faisant partie du Conseil scientifique du Parc du Verdon – il est vraiment intéressant de mettre en lien tout le monde. Au sein de notre Conseil scientifique, on fait travailler les membres. Il y a un certain nombre de géologues, géomorphologues, hydrogéologues. Ils participent à la formation des partenaires sur le territoire du parc. Donc il y a des ressources locales au travers des parcs régionaux, des réserves aussi, où il y a des conseils scientifiques. Il faut vraiment arriver à travailler tous ensemble pour apporter ces connaissances et aider à les diffuser dans les différents espaces naturels qui sont présents sur les territoires.

Michel PELTIER

J'avais – juste pour rebondir un peu sur ce que vient de dire Max – une question, mais peut-être y avez-vous réfléchi au sein du réseau : justement cette interaction entre milieu naturel et géologie, comment, vis-à-vis du grand public, on explique que tout cela est lié. Est-ce que vous y avez déjà réfléchi et quels sont les ponts ou les interactions que l'on peut faire entre ces 2 champs ?

Gaëlle GUYÉTANT

À l'échelle du réseau, ce n'est pas une réflexion que l'on a déjà travaillée. Le groupe Géologie-Pédologie se structure doucement. Maintenant, je peux évoquer ce qui se passe au sein de mon Conservatoire. Ce sont effectivement des questions que l'on se pose de plus en plus, notamment avec nos animateurs-nature dans les actions de pédagogie. Pour avancer, petit à petit, ils intègrent la géologie dans leurs animations. Par exemple, quand ils font une animation dans le cadre de la Fête des mares, ils peuvent parler de la pérennité de la mare ou de son alimentation en lien avec son substrat géologique, évoquer l'apparition des amphibiens dans les temps géologiques, etc. Idem sur des animations dédiées aux chauves-souris, aux pollinisateurs, etc. En parallèle, nous ne faisons pas d'animation géologique « pure », elles sont systématiquement proposées en « patrimoines croisés » - biodiversité, géodiversité/patrimoine, histoire culture locale, paysages. C'est peut-être peu, mais l'envie est là. Il faut l'encourager.
Dans le cadre de la gestion, nos collègues nous posent également ce type de questions sur les liens, l'articulation entre biodiversité et géodiversité-patrimoine. Pour y répondre, nous travaillons sur des perspectives de formation. Clairement l'idée n'est pas d'en faire des géologues mais de leur donner des clefs, qu'ils soient plus à l'aise, qu'ils sachent où trouver les informations et comment mobiliser les outils disponibles (carte géologique, données de forages, etc.).

Michel DELMAS

Peut-être un petit retour d'expérience. J'étais président du Conservatoire d'espace naturel de Savoie pendant 9 ans. Tous les Conservatoires, comme d'ailleurs les gestionnaires de réserves naturelles, travaillent avec la géomorphologie comme base parce qu'ils y sont obligés. Pour expliquer à des collectivités pourquoi on a là tel type de milieu naturel, on passe d'abord par la géomorphologie. Et là, je pense qu'il y a des compétences pratiques dans les Conservatoires, plus qu'en géologie pure. Il y a

sûrement des choses aussi à faire en inter-réseau de ce côté-là. Nous avons, par exemple, recruté un hydrogéologue, parce que l'on a des grandes tourbières, on avait besoin de cette compétence. Ce n'est pas de la géologie pure, mais on peut commencer par la géomorphologie.

Gaëlle GUYÉTANT

Oui, c'est parfois surprenant de voir que nos collègues font de la géologie sans en avoir conscience. Et quand on leur dit : « Là tu fais de la lecture de paysage, tu viens d'expliquer la vallée, tu as dit où étaient les tourbières, où étaient les coteaux calcaires, comment ça s'est mis en place… Tu fais de la géomorphologie, c'est de la géologie. » Ils en sont étonnés.

Laura BAILLET

Un petit retour d'expérience parce que je suis plusieurs années au Conseil scientifique du CEN Normandie. Et on a réussi à « imposer », la géologie et le patrimoine géologique dans 2 rubriques différentes. Dans les acquisitions foncières, par exemple, il y a toujours un regard sur la géologie, donc une carte géologique et une petite description. Les personnels viennent souvent nous voir, les géologues du Conseil, pour nous demander ce qui est important de mettre. C'est intégré dans les acquisitions foncières. Dans les plans de gestion, on a aussi une ligne dans patrimoine naturel, donc l'intégration du patrimoine géologique en relation avec l'inventaire. Et je pense qu'intégrer des géologues dans chaque conseil scientifique de chaque espace protégé serait une bonne chose. Nous en avons parlé hier, l'infiltration de la géologie au sein des conseils est primordiale.

Max JONIN

Une question et une remarque. Les conservatoires sont un outil de protection par la maîtrise foncière. Ont-ils déjà acquis des espaces naturels sur la base d'un patrimoine géologique ?

Et une remarque, comme tous nos amis viennent d'un peu partout en France, je ne voudrais pas qu'ils partent traumatisés par la carte que tu n'as pas cessé de d'afficher, qui montre la Bretagne – en brun – comme une « région pas normale ». Il y a plusieurs façons de voir cette carte. D'une part on peut dire « ce n'est pas normal que la Bretagne soit aussi différente du reste de la France », Une autre façon, est de dire que « la Bretagne est originale en France. » Voilà. Et sans vous refaire l'histoire, je peux vous dire que je suis un peu responsable de cette anomalie que j'ai toujours présentée comme quelque chose de positif et de riche pour la Bretagne.

Gaëlle GUYÉTANT

Pour ta première question : oui.
Et pour ta remarque, sur la carte, le jaune représente tous les Conservatoires régionaux et départementaux. Effectivement, la Bretagne n'est pas dans la même couleur, simplement parce qu'il n'y a pas de Conservatoire en Bretagne. Pas encore…

Nicolas GORIUS

Je travaille dans un Conservatoire en Rhône Alpes. Les Conservatoires travaillent beaucoup sur la thématique des tourbières mais pensent peu à l'approche « géologie ». Il y a vraiment quelque chose qui peut être développé de ce côté-là..

Gaëlle GUYÉTANT

Oui, et comme le disait Michel, ils font de la géologie, mais le plan d'action tourbières n'est pas toujours explicite sur ces questions. Et c'est très dommage. La tourbe est une roche, mais pour certains naturalistes du vivant, elle ne reste qu'un objet lié au vivant. Il faudra corriger ça… On a 20 ans pour ça !

La déclaration de Rennes

Au début du 19ème siècle, nous avons su protéger, conserver, gérer les monuments remarquables que les hommes ont construits au fil des diverses civilisations. Ce sont **les monuments historiques**, notion bien ancrée dans notre culture. Puis les artistes de Barbizon ont initié la protection des paysages, point de départ sans doute de celle des monuments naturels au début du 20ème siècle. Ce sont **les sites classés**, tout aussi bien reconnus aujourd'hui. Puis ce fut, celle de la faune, de la flore et des habitats. Après celle de **la nature** – formulation regrettée ! - la protection de **la biodiversité** est une des nécessités enfin reconnue.

Si la loi de 1976 envisageait la prise en compte de la géologie dans la protection de la nature, il a fallu attendre celle de 2002 pour que la notion de « **patrimoine géologique** » intègre notre corpus législatif. **Les objets géologiques remarquables qui constituent le patrimoine géologique sont les monuments historiques des temps géologiques**. Leur protection-conservation-gestion est tout autant nécessaire, car leur perte est irréversible. La Déclaration internationale des droits de la mémoire de la Terre de 1991 le rappelle : « *La Terre conserve la mémoire du passé. . . une mémoire inscrite dans les profondeurs et sur la surface, dans les roches, les fossiles et les paysages, une mémoire qui peut être lue et traduite.* »

La patrimonialisation – au-delà d'un statut juridique – implique une attention de l'ensemble de la nation, une responsabilité envers les générations futures.

20 ans après la loi de 2002, si l'inventaire national a été initié et réalisé pour l'essentiel, si des outils juridiques adaptés ont été mis en œuvre, le constat est que la prise en compte du patrimoine géologique dans les programmes de protection de la nature reste insuffisante au regard des enjeux mis en évidence et très variable d'un territoire à l'autre. Alors que **le patrimoine géologique** devrait être pris en compte aujourd'hui dans sa globalité, qu'il soit *in situ* ou *ex situ*, force est de constater qu'il demeure actuellement le « **grand oublié** » des politiques publiques mais aussi des acteurs naturalistes.

À l'issue des ces 6ème Journées nationales du patrimoine géologique, les participants souhaitent :

- Une politique et une stratégie nationale en faveur de la protection et la conservation du patrimoine géologique se fondant sur les inventaires régionaux validés

- La nécessité d'une prise en compte de la géologie et du patrimoine géologique dans tous les projets de créations d'espaces naturels protégés et dans leurs plans de gestion, avec la participation de géologues.

- Une politique et une stratégie interministérielle pour la protection du patrimoine géologique *ex situ* et sa conservation sur le territoire national

- La prise en compte d'un patrimoine géologique reconnu dans les projets de maitrise foncière concernant la protection d'espaces naturels (Conservatoire du Littoral, Espaces naturels sensibles départementaux, Conservatoires d'Espaces Naturels . . .)

- Une approche de l'environnement géologique des sites dans les animations naturalistes

- La présence de géologues au sein des équipes gestionnaires des espaces naturels qui gèrent du patrimoine géologique et au sein de leurs conseils scientifiques

- L'intégration de la géologie et du patrimoine géologique dans les cursus universitaires et de formation des futurs gestionnaires d'espaces naturels, des futurs géologues et des organismes de formation continue.

Soit la **banalisation** (au bon sens du terme) de l'**approche patrimoniale de la géologie** au sein de la gestion du patrimoine naturel, comme l'a déjà envisagé la loi de 2002.

Rennes, le 13 novembre 2025